



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPTF@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros :25Eur

N° 66 fév. 2003

L'infamie

Edito

Les conditions dans lesquelles la Chine a condamné et exécuté Lobsang Dhondup relèvent, nous l'avons écrit dans notre communiqué du 27 Janvier (voir ci-dessous), de l'infamie.

Injuste, cruelle, provocatrice, cette triste action constitue également un dangereux pari, en prenant l'initiative de la violence. Un peu comme si les autorités chinoises voulaient absolument engager les Tibétains dans un cycle où ils ont refusé de rentrer jusqu'à présent, résistant pacifiquement aux exactions de l'occupant, à la destruction de leurs sanctuaires, à l'emprisonnement et l'asservissement. Portée par une conjoncture internationale qui ne fait pas le détail, la Chine aimerait-elle tellement pouvoir tirer à vue sur ses opposants en les qualifiant de terroristes ? Elle semble prête en tout cas à en soutenir la fiction jusque dans le sang. Empire communiste mais royaume du capitalisme sauvage, la Chine n'en est pas à une

contradiction près !

"Tout, répète M.Tang, le ministre des affaires étrangères chinois, peut se régler pacifiquement, par la négociation". Mais il parle de l'Irak ou de la Corée du Nord, tandis que son pays allume de nouveaux feux à ses frontières au lieu de s'engager dans cette négociation qu'il prône ici ou là. L'Europe, qui s'est exprimée - en dénonçant condamnations à mort et exécution - y met-elle assez de conviction ? La tribune de la commission des droits de l'homme, qui ouvrira ses travaux le 17 mars, malgré une paradoxale présidence lybienne, lui est tout ouverte. Il revient aux parlementaires français, donc à nous mêmes en les sollicitant, de se retrouver nombreux dans le groupe "Tibet" enfin reconstitué à l'Assemblée nationale sous la présidence de M. Lionnel Luca, et de condamner clairement la dangereuse politique de colonisation que mène la Chine au Tibet. *Jean Paul Ribes*

Communiqué du CSPT : l'exécution du Tibétain Lobsang Dhondup est une infamie

Comme on pouvait s'en douter, la Chine utilise avec cynisme la menace terroriste et la crainte d'une guerre américaine en Irak pour régler ses comptes au Tibet. Après un procès inéquitable et de fortes suspicions de tortures, l'un des deux Tibétains condamnés à mort par la cour intermédiaire du Sichuan en décembre 2002, Lobsang Dhondup, a été exécuté le dimanche 26 janvier.

Vendredi 24, l'appel de Tenzin Delek Rinpoche, également condamné à mort, mais avec un sursis de deux ans, avait été rejeté. Les deux hommes avaient toujours proclamé leur innocence des faits qui leur étaient reprochés, à savoir l'explosion de bombes à Chengdu. Ces explosions n'avaient fait aucune victime. La police chinoise avait alors tenté de les impliquer dans d'autres attentats, à Kanzé, qui avaient provoqué la mort d'une victime. De nombreuses voix s'élevaient dans le monde, y compris en Chine, pour appeler le gouvernement chinois à la retenue et à l'exercice d'une justice plus équitable. Le Parlement européen avait voté une résolution dans ce sens, demandant de surseoir à toute exécution, le 12 décembre 2002. L'exécution de dimanche

apparaît donc comme une véritable provocation à l'opinion démocratique. Sachant que la police chinoise continue à arrêter et à détenir de nombreux Tibétains qu'elle qualifie sans la moindre preuve de "terroristes", le CSPT demande aux élus français et européens ainsi qu'aux gouvernements d'exprimer clairement leur indignation et d'apporter tout leur soutien aux propositions de paix par la négociation encore énoncées au début de cette année 2003 par le Dalaï Lama

Le Comité de Soutien au Peuple Tibétain, 27 janvier 2003

DERNIERE MINUTE

Une délégation de proches conseillers du Dalaï Lama pourrait se rendre en Chine et au Tibet dans les jours qui viennent, selon un correspondant du quotidien britannique le Guardian. Elle y poursuivrait les conversations engagées au mois de septembre dernier, portant notamment sur une possible visite du Dalaï Lama. Le Pr Samdhong Rinpoche, premier ministre du Gouvernement tibétain en exil a commenté cette nouvelle avec prudence.

(à suivre sur www.tibet-info.net)

La Lettre du Tibet et le Comité de Soutien au Peuple Tibétain vous présentent tous leurs vœux de paix et de bonheur pour la nouvelle année du mouton d'eau.

**L'Europe condamne l'exécution de Lobsang Dhondup
Déclaration de la Présidence de l'Union européenne**

"L'Union européenne exprime son profond regret et sa déception devant l'exécution de Lobsang Dhondup immédiatement après la confirmation de sa condamnation à mort par la Haute Cour Populaire du Sichuan, en dépit des inquiétudes internationales rendues publiques sur l'absence de transparence de la procédure suivie à son encontre ainsi qu'à celle de Tenzin Delek Rinpoche

L'Union européenne réaffirme sa préoccupation sur la manière dont fut mené le procès et son absence de conviction sur le fait qu'une procédure régulière et d'autres garanties pour un procès équitable aient été respectées. Elle considère cela comme une violation grave des droits des deux accusés. Elle réaffirme

également sa politique sur la question de la peine de mort et son insistance sur la nécessité de respecter un minimum de règles, même lorsque la peine de mort n'est pas abolie. Cela comprend toutes les garanties possibles pour assurer un procès équitable et une défense correcte ainsi que l'exigence de preuves claires et convaincantes.

L'Union européenne a transmis ces préoccupations aux autorités chinoises et leur a instamment demandé de réviser le jugement de Tenzin Delek Rinpoche, exprimant le souhait que sa condamnation à mort ne soit pas maintenue.

Les pays candidats République Tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Slovaque et Slovénie, les pays associés Bulgarie, Roumanie, Turquie et les pays de la Zone Européenne de Libre Echange Islande, Liechtenstein et Norvège appuient cette déclaration".

Bruxelles le 5 Février 2003

Rendez vous à Bruxelles le dimanche 9 mars 2003

ESPRIT DU RASSEMBLEMENT

La Journée nationale du Soulèvement tibétain symbolise la brutalité commise par la Chine au Tibet et à l'encontre des Tibétains.

PROGRAMME DU 9 MARS

- 12h : Accueil sur l'Esplanade du Cinquantenaire

"Village tibétain" avec stands d'info, restauration tibétaine, musique, présence de Gompo, la dri (sous réserve).

- 13h : Ouverture du rassemblement. Message de bienvenue. Bénédiction et Prière de la Vérité par les moines. Signification du 10 mars. Instructions pour la chaîne humaine.

- 14h : Chaîne humaine. Marche vers le point de départ de la chaîne et formation sur environ 3 km. 15 minutes de silence (1 pour chaque pays membre de l'UE). Dislocation de la chaîne et retour au Cinquantenaire.

- 16h : Clôture du rassemblement. Lecture du message du Dalaï Lama. Courts messages de soutien par le vice-président du Parlement européen Thomas Mann, Intergroupe Tibet du PE, personnalités internationales (Prix Nobel, politiques, artistes) Remerciements. Hymne national tibétain. 17h : Fin

Pour plus de renseignements, prière de contacter : Les Amis du Tibet, 18 rue de la Glacière, B-1060 Bruxelles.

Tél/Fax : +32 2 544 08 03.

E-mail: amistibet.be@tibet-info.org

...ET A PARIS LE LUNDI 10 MARS

Etant donné l'importance de cette journée commémorative, lors de la réunion avec la Communauté tibétaine en France, il a été décidé d'organiser une **manifestation à Paris** le lendemain, **lundi 10 mars 2003**.

Les programmes de cette manifestation nationale seront calqués sur ceux de l'année dernière :

15h30 Rassemblement à la Place du Trocadéro, 75016 Paris.

16h00 Marche vers l'Ambassade de Chine, Ave. George V, 76008 Paris.

18h00 Fin de la manifestation.

Contact Fax : 01 46 56 08 18

E mail : tibetparis@aol.com

Pour vous tenir au courant d'éventuelles modifications consulter www.Tibet-Info.net

Etant donné que la Chine poursuit sa répression au Tibet sans relâche, ce jour reste d'une signification majeure et fournit une excellente opportunité à tous les sympathisants de la cause tibétaine en Europe de rappeler, une fois encore, à la communauté internationale d'avoir à agir de façon déterminante en faveur du Tibet.

TRANSPORT COLLECTIF DEPUIS LA FRANCE

Transport	Contact	Tél.	e-mail
ILE DE FRANCE. - Paris			
Bus	Communauté Tibétaine de France	06 84 14 48 44	chophel@freesurf.fr
NORD / PAS-DE-CALAIS - Lille			
bus	Tibet 59/62	03 21 44 42 95 06 16 48 45 78	tibet@fraternet.org
RHONE-ALPES RHONE . Lyon			
train	Rhône-Tibet	04 78 51 95 72 06 75 29 62 17	rhonetibet@wanadoo.fr
DROME/ARDECHE Valence			
n.c	Drôme-Ardèche Tibet	04 75 47 32 12	tibet26-07@wanadoo.fr
HAUTE-SAVOIE Chamonix/Les Houches [Mont Blanc]			
bus	Lions des Neiges Mt Blanc	04 50 54 55 20	lionsdesneiges_montblanc@voila.fr
Evian [Léman + pays de Gex/Ain]			
avion	Objectif-Tibet.	04 50 72 33 60	objectif-tibet@wanadoo.fr
SAVOIE . Chambéry			
voiture ou train	Savoie Urgence Tibet	04 79 70 16 51	savoieurgencetibet@free.fr
PROVENCE / ALPES COTE D'AZUR			
BOUCHES DU RHONE Marseille, Aix (Toulon et Arles)			
bus	Destination Rangzen	04 42 20 71 26	f.corona@tiscali.fr ou francois.bruxelle@laposte.net
VAR / ALPES-MARITIMES de Toulon à Nice			
bus/avion	Aide au Tibet	04 94 79 14 79	aatramat@club-internet.fr
HAUTES-ALPES . Briançon, Gap			
bus	Briançon Urgence Tibet	04 92 21 12 76	briancon05urgentitibet@free.fr
	Gap : TLS,	04 92 52 40 99	
SUD-OUEST MIDI-PYRENEES -Toulouse [et le Sud-Ouest]			
avion	Rangzen-Tibet	06 14 76 30 25	rangzen@free.fr
GIRONDE. Bordeaux			
n.c/ avion	Nos Amis de l'Himalaya	05 56 75 37 49	anitapascale@wanadoo.fr
BRETAGNE Rennes (point de ralliement pour chaque département)			
voiture	Réseau Bretagne Tibet	02 98 53 54 18	m.lemell@wanadoo.fr
CENTRE Blois (via Paris)			
bus	Solidarité Tibet	02 54 45 27 05	mailto@solidaritetibet.org
FRANCHE COMTE Besançon (+ Nancy)			
bus	Passeport Tibétain	03 84 28 10 39	passeporttibetain@wanadoo.fr

Création de Tibetlib

Comme nous l'avions annoncé peu après la libération de Ngawang Sangdrol, à l'automne dernier, nous vous proposons de participer à une action durable pour obtenir la libération de tous les prisonniers d'opinion au Tibet. La scandaleuse condamnation à mort de Tenzin Delek Rinpoche et de Lobsang Dhondup, suivie de l'exécution de ce dernier, confirment, hélas, à quel point la libération des prisonniers est une condition nécessaire, mais bien sûr non suffisante, à une solution pacifique au Tibet. Cette action sera symboliquement lancée le 10 mars 2003, mais n'attendez pas cette date pour vous inscrire !

Objectifs

Depuis sa création, à la fin des années 80, le CSPT a mis au point et conduit de nombreuses actions en faveur des prisonniers de conscience tibétains (campagnes d'information, parrainages par les municipalités, Caisse d'Aide aux Prisonniers Tibétains). Ces actions ont contribué à la libération de plusieurs détenus et continuent d'aider à la réinsertion de nombreuses victimes de la répression. Récemment, le professeur Samdhong Rinpoche, chef du Gouvernement tibétain en exil, en vue de faciliter l'ouverture de négociations avec la Chine, exprimait le souhait que les amis du Tibet, partout de par le monde, s'abstiennent de mener des actions pouvant passer pour agressives à l'égard de la Chine, sans pour autant renoncer à défendre le droit et la justice pour les Tibétains. Réclamer la libération de tous les prisonniers de conscience au Tibet entre parfaitement dans ce cadre. (*Amnesty International définit les prisonniers de conscience comme des hommes et des femmes détenus en raison de leur opinion, langue, ethnique, religion ou de la couleur de leur peau malgré le fait qu'ils sont non-violents*). C'est pourquoi le CSPT a décidé d'intensifier son action en ce domaine en proposant aux amis du Tibet de participer à une nouvelle campagne permanente sur ce thème.

Pour participer à cette action, deux possibilités :

Vous possédez une adresse e-mail : Le CSPT a créé une liste informatique : <http://fr.groups.yahoo.com/group/Tibetlib> sur laquelle il vous propose de vous inscrire. Pour cela, adressez un message demandant votre inscription au groupe Tibetlib à moniqueorizon@hotmail.com. Cette inscription vous permettra de recevoir, tous les deux mois environ, un dossier complet concernant un prisonnier ou une prisonnière d'opinion tibétain.

En retour, vous vous engagez moralement à adresser aux autorités chinoises, par courrier aux adresses qui vous seront fournies, une lettre réclamant la libération du prisonnier ou de la prisonnière concerné(e).

Vous ne possédez pas d'adresse e-mail :

Les abonnés à la Lettre du Tibet qui n'utilisent pas Internet trouveront régulièrement - tous les deux mois environ - dans nos colonnes les cas des prisonniers de conscience proposés par Tibetlib ainsi que les modèles de lettres à envoyer aux autorités chinoises ainsi que les adresses utiles. Ils sont invités à nous faire connaître leur adhésion à cette campagne afin que nous puissions en mesurer l'impact.

Les responsables de la campagne s'engagent à informer tous les participants du déroulement de chaque action ainsi que de ses éventuels résultats. Cette action de solidarité non violente est menée en liaison avec les mouvements tibétains concernés

Premier cas : PHUNTSOG NYIDRON



Religieuse bouddhiste tibétaine, incarcérée parce qu'elle prône l'indépendance du Tibet.

Le 11 octobre 1989, les Tibétains ont appris que le Dalai Lama allait recevoir le prix Nobel de la Paix. 3 jours plus tard, Phuntsog Nyidron et 5 autres religieuses ont manifesté pacifiquement à Lhassa, la capitale du Tibet. Elles ont défilé et crié des slogans pendant quelques minutes, avant que la police chinoise ne les arrête. En raison de ces simples faits, les

6 religieuses ont été interrogées, torturées, jugées et incarcérées. Phuntsog Nyidron a été condamnée à 9 années d'emprisonnement.

Depuis, cette peine a été prolongée de 8 ans car, en octobre 1993, en compagnie de 13 autres nonnes, Phuntsog Nyidron a composé et enregistré des chants en faveur de l'indépendance de son pays. Ces chants, enregistrés à l'aide d'un magnétophone introduit clandestinement dans la prison de Drapchi ont circulé, sous le manteau, dans tout le Tibet. L'une des religieuses chante : "A tous ceux d'entre vous qui, au dehors, avez fait tout votre possible pour nous qui sommes en prison, nous sommes profondément reconnaissantes ; nous ne vous oublierons jamais".

Le chant d'une autre de ces jeunes femmes dit : "Nous sommes battues et traitées avec brutalité, mais cela ne changera pas la détermination du peuple tibétain".

Phuntsog Nyidron a obtenu le prix Reebok des Droits de l'Homme en 1995. Selon une nonne relâchée de la prison de Drapchi en 1995 et actuellement en exil à Dharamsala, la santé de Phuntsog est extrêmement fragile. Elle a des problèmes rénaux et se plaint régulièrement de grandes douleurs internes.

En 2002, Phuntsog Nyidron a vu sa peine réduite d'une année pour "avoir montré des signes de repentance". Elle purge donc une peine de 16 ans d'emprisonnement et est libérable en 2005.

Grâce à vous, un prisonnier d'opinion peut retrouver sa liberté, la torture peut cesser. Nous invitons tous les sympathisants de la cause tibétaine à participer à cette action

Le modèle de lettre ci-dessous peut être personnalisé, en restant courtois et en soulignant que cette action n'a pour seul objet que la défense des droits humains, sans parti pris politique.

Monsieur,

Phuntsog Nyidron (Tseten Wangmo) nonne du monastère de Toelung Dechen a été arrêtée le 14 octobre 1989, torturée et condamnée à une peine de 9 ans de prison pour avoir dirigé une manifestation pacifique sur le Barkhor à Lhassa, capitale du Tibet. Cette manifestation de quelques minutes célébrait l'attribution du prix Nobel de la paix au Dalai Lama et demandait la cessation de l'occupation du Tibet par la Chine. Sa condamnation a été portée à 17 ans d'emprisonnement après qu'elle eut enregistré avec d'autres prisonnières de la prison de Drapchi des chants de liberté. Phuntsog Nyidron a vu sa peine réduite d'un an pour "avoir montré des signes de repentance ces dernières années". Ayant subi de nombreuses séances de torture en mai 1998, l'état de sa santé est particulièrement alarmant.

Particulièrement concerné(e) par la situation de cette jeune femme qui purge l'une des plus longues peines pour un prisonnier de conscience tibétain, je vous demande la libération immédiate et inconditionnelle de Phuntsog Nyidron.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Adresses :

- **Mr le Premier Ministre de la République Populaire de Chine**
Guowuyuan 9, Xihuangchenggenbeijie, Beijingshi 100032
République Populaire de Chine

- **Mr. le Président du Gouvernement Populaire de la Région Autonome du Tibet**
Xizang Zizhiqu Renmin Zhengfu
Kang'angdonglu, Lhasa 850 000, Tibet,
République Populaire de Chine

Affranchissement avion jusqu'à 20 gr : 0.75 euro

Copie à :

- **Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères**
Ministère des Affaires Etrangères, 37 Quai d'Orsay, 75007 Paris
France

- **Ambassade de Chine**, 11 Avenue George V, 75008 Paris France

- **Monique Dorizon**, 13 rue Ch. Maréchal, 78300 Poissy France

Le groupe Tibet à l'Assemblée Nationale reconstitué

C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris la reconstitution du groupe d'étude "problèmes du Tibet" à l'Assemblée Nationale. Il sera présidé par M. Lionnel Luca, député UMP des Alpes Maritimes et devrait se réunir très prochainement. Depuis sa création en 1989 ce groupe a constitué un pôle de vigilance et d'action en faveur du Tibet. Il a notamment contribué à la sensibilisation de nos compatriotes aux souffrances du peuple tibétain et à sa lutte pour la survie de son identité. Nous invitons nos lecteurs parlementaires à rejoindre sans tarder ce groupe d'étude.

Ecrivez à vos députés :

Chacun, dans sa circonscription, est invité à s'adresser à son député pour lui signaler l'existence du groupe d'étude et lui suggérer d'y adhérer. Vous pouvez vous inspirer librement de la lettre suivante (merci à Mathieu Vernerey et Benoît Camard) :

Madame la Députée / Monsieur le Député

Suite à un premier questionnaire adressé aux candidats aux législatives, nous vous avons transmis au début de cette nouvelle législature un courrier attirant votre attention sur la question tibétaine.

Nous vous contactons à nouveau au sujet du groupe d'étude parlementaire sur le Tibet que nous vous invitons à rejoindre dès l'instant de sa reconstitution. Ce groupe d'étude est reconduit sous la présidence de M. Lionnel Luca. Ainsi vous est-il possible d'y adhérer en répondant à la consultation initiée par M. Luca auprès de l'ensemble des députés de l'Assemblée.

Ce groupe parlementaire rassemblait lors de la précédente législature plus de 160 députés. Il nous semble important que ce groupe devienne rapidement, de par le nombre de ses membres, le plus largement représenté et renforce ainsi son efficacité, car la question tibétaine, non seulement mérite en elle-même un engagement conséquent de la France, mais bien plus encore, elle propose une alternative exemplaire face aux défis de l'actualité internationale.

Cette actualité, aujourd'hui marquée par deux événements prédominants, entretient une logique de violence sans autre issue apparente que celle du terrorisme ou de l'interventionnisme militaire.

Ainsi, le conflit israélo-palestinien révèle-t-il l'impasse actuelle du processus de négociation, en raison d'une méfiance et d'une escalade de la violence entre Israéliens et Palestiniens.

De même, la crise irakienne révèle les difficultés de parvenir à une solution négociée par l'ONU, face à la défiance qui oppose l'Irak et les Etats-Unis, dans l'expectative d'une intervention militaire américaine unilatérale.

Dans ce contexte international difficile, la question tibétaine incarne des enjeux majeurs. En effet l'action diplomatique du gouvernement tibétain en exil a, à plus d'un titre, valeur d'exemple : le choix de la non-violence et le refus de toute forme d'extrémisme ; le choix de la voie modérée et l'appel au dialogue pour parvenir à une solution négociée.

Aujourd'hui, plus que jamais, la question du Tibet promet de démontrer qu'une autre voie - celle du dialogue - est possible dans la résolution des conflits à travers le monde. A la seule condition que les efforts de la partie tibétaine soient enfin récompensés, et donc, véritablement soutenus.

Ainsi pour toutes ces raisons la France a-t-elle un rôle à jouer, et ce rôle peut commencer à s'exercer par voie parlementaire, dans le cadre des groupes d'étude.

En espérant que ce courrier aura retenu votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Députée / Monsieur le Député, en l'expression de notre considération la plus respectueuse.

REGARDS SUR LE TIBET

Conférence à Sciences Po jeudi 27 février 2003 à 17h.

A la veille du Nouvel an tibétain (*Losar, le 3 mars*) et du grand rassemblement de Bruxelles pour la commémoration de la journée du 10 mars 1959, vous êtes invités

à une projection de photos et conférence à Sciences Po,

27, Rue Saint Guillaume, Paris 7e
(Amphithéâtre Boutmy, 700 personnes),
le jeudi 27 Février 2003,
de 17h à 19h,

sur le thème "Regards sur le Tibet",
organisée par des étudiants de Science Po.

Cette conférence a pour but de sensibiliser les étudiants (et lycéens) non seulement à la richesse de la culture tibétaine à travers une projection de photos par Matthieu Ricard, interprète officiel de S.S. le Dalaï Lama, mais également à la situation dramatique que connaît ce pays à l'heure actuelle, grâce à une table-ronde à laquelle participeront :

- un représentant du Bureau du Tibet à Paris,
- M. Louis de Broissia, sénateur, Président du Groupe Tibet au Sénat,
- M. Jean-Paul Ribes, Président du Comité de Soutien au Peuple Tibétain,
- Mme Marie Holzman, sinologue,
- et M. Cai Chongguo, représentant des démocrates chinois en France.

Alors que 23 intellectuels chinois avaient signé une pétition contre la condamnation à mort de Tenzin Delek Rinpoche et de Lobsang Dhondup, ce qui n'a pas empêché l'exécution de ce dernier, la question du Tibet nous apparaît comme un enjeu fondamental des relations internationales, à l'heure où seule la situation en Irak fait les gros titres de l'actualité.

Le Nouvel An tibétain, le 3 mars, ainsi que la commémoration du soulèvement de Lhasa contre l'occupation chinoise, seront l'occasion de discuter avec les étudiants d'un sujet qui demeure dramatiquement présent depuis près d'un demi-siècle.

Tibet info

Retrouvez cette
Lettre, ainsi que
des informations

mises à jour quotidiennement, sur

www.Tibet-Info.net

Nouvelles : www.tibet-info.net/info/info.shtml

Agenda : www.tibet-info.net/info/agenda/index.shtml

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

Adhésion : 25 Euros

Etudiant/chômeur : 15 Euros.

Adhésion Bienfaiteur : 70 Euros

Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)

Abonnement : 25 Euros

Bienfaiteur : 70 Euros

CSPT 174 Bd E. Decros 93260 Les Lilas

LT 66

Pour votre adhésion ou abonnement, merci de remplir les cases qui vous conviennent !

Nom :

Adresse :

CP Ville

E-mail :@